

Il va sans dire que l'avenir économique du Canada est étroitement lié au commerce. Chez nous, un emploi sur trois dépend de notre aptitude à livrer concurrence sur les marchés d'exportation. Et évidemment, nous avons tout intérêt à garder ouvert le système de commerce international.

D'ailleurs, nous nous sommes employés avec les États-Unis à promouvoir la tenue d'une nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales. Comme les États-Unis, le Canada souhaite que cette nouvelle ronde de négociations porte, entre autres, sur le commerce des produits agricoles, des services et de la propriété intellectuelle. Nous allons défendre de toutes nos forces cette position au Sommet économique de Tokyo, en mai prochain, et nous ferons de même lors des négociations de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) à Genève.

Près des trois quarts des exportations du Canada, représentant 20 pour cent de notre PNB, sont dirigées vers les États-Unis. Il est donc impératif pour le Canada non seulement d'obtenir la libéralisation des échanges multilatéraux, mais aussi de pouvoir compter sur la stabilité de nos relations commerciales avec les États-Unis. Nous voulons raffermir notre accès au marché américain, tout en reconnaissant que la suppression des obstacles au commerce favorise les échanges dans les deux sens.

Lorsque j'ai annoncé le 26 septembre au Parlement que notre gouvernement entreprendrait des démarches en vue de conclure une nouvelle entente commerciale avec les États-Unis, mon objectif était la création d'emplois et la prospérité économique. Cette annonce faisait suite à la déclaration que le président Reagan et moi-même avons faite à Québec en mars dernier, à savoir que nous convenions d'explorer tous les moyens possibles d'aplanir et d'éliminer les obstacles aux échanges bilatéraux entre nos deux pays. Le Canada est encouragé par la réponse des États-Unis, exprimée d'abord par le président Reagan en septembre et ensuite, le mois dernier, par le secrétaire d'État, M. Schultz.

Les objectifs que nous poursuivons dans les pourparlers commerciaux sont très clairs :

- 1) raffermir et étendre notre accès aux marchés;
- 2) établir un meilleur ensemble de règles pour le règlement des litiges, afin d'en arriver à un plus haut degré de certitude et de prévisibilité et ainsi, de créer un regain de confiance favorable à l'investissement, à l'expansion, à la modernisation et à la spécialisation;
- 3) livrer une concurrence franche et loyale, autant sur les marchés américains que sur les marchés internationaux;
- 4) affronter les besoins d'adaptation qui découlent non seulement de la concurrence que nous livrent les États-Unis, mais aussi des impératifs d'un marché mondial où la compétition est extrêmement vive.

Notre but, en somme, est d'améliorer les revenus, les possibilités d'emploi et les niveaux de vie des deux côtés de la frontière. Si nous et nos partenaires américains ne parvenons pas à un arrangement qui permette d'atteindre ces objectifs, alors il n'y aura pas d'entente. Notre souveraineté politique, notre dispositif de programmes sociaux, notre lutte contre les disparités régionales, notre identité culturelle